

des frais d'entreposage des céréales fourragères de l'Ouest dans les élévateurs et les vaisseaux dans l'Est du Canada. Voici les expéditions effectuées en vertu du régime d'aide au transport, durant l'année close le 31 mars 1966, par province:

Destination	Blé		Avoine	Orge	Criblures	Issues de mouture	Total	Dépenses
	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes	\$
Terre-Neuve.....	10,065	5,844	7,343	2,145	5,164	30,562	758,197	
Ile-du-Prince-Édouard.....	7,448	3,744	9,295	1,569	10,147	32,203	482,592	
Nouvelle-Écosse.....	59,597	25,518	30,711	7,255	36,318	59,399	2,075,282	
Nouveau-Brunswick.....	18,544	15,138	14,141	5,292	28,198	81,310	1,156,724	
Québec.....	218,689	319,509	336,545	28,034	266,967	1,173,674 <sup>1</sup>	9,310,598	
Ontario.....	129,438	237,626	225,447	52,478	150,756	806,619 <sup>2</sup>	4,129,630	
Colombie-Britannique.....	70,579	43,301	91,524	4,847	30,953	243,122 <sup>3</sup>	2,115,313	
<b>TOTAL, 1965-1966.....</b>	<b>514,340</b>	<b>650,680</b>	<b>715,006</b>	<b>101,620</b>	<b>628,600</b>	<b>2,526,889<sup>4</sup></b>	<b>20,028,316</b>	
<b>TOTAL, 1964-1965.....</b>	<b>350,048</b>	<b>570,974</b>	<b>731,713</b>	<b>133,154</b>	<b>519,660</b>	<b>2,307,738<sup>5</sup></b>	<b>18,349,293</b>	

<sup>1</sup> Comprend 3,951 tonnes de seigle destinées au Québec. <sup>2</sup> Comprend 10,873 tonnes de seigle destinées à l'Ontario. <sup>3</sup> Comprend 1,199 tonnes d'échantillons de céréales fourragères, 96 tonnes de seigle et 623 tonnes de maïs destinées à la Colombie-Britannique. <sup>4</sup> Voir les renvois 1, 2 et 3. <sup>5</sup> Comprend 819 tonnes d'échantillons de céréales fourragères, 978 tonnes de seigle et 392 tonnes de maïs.

## Section 2.—L'agriculture et les provinces\*

### Sous-section 1.—Services agricoles

**Terre-Neuve.**—Les services agricoles de Terre-Neuve sont dirigés par la Division de l'agriculture du ministère des Mines, de l'Agriculture et des Ressources. La Division a à sa tête un directeur aidé d'un personnel composé de 49 fonctionnaires. Pour fins d'administration, la province est divisée en neuf circonscriptions ayant chacune une permanence, sauf le Labrador où l'agent ne réside que pendant l'été. Des fonctionnaires chargés de divers domaines de l'agriculture visitent chaque district sur l'ordre du Bureau à St-Jean.

Les programmes d'aide à l'industrie agricole comprennent une subvention de \$125 l'acre pour le défrichage avec des outils appartenant aux particuliers, la distribution de pierre à chaux en poudre à un prix subventionné, le paiement de bonis pour les reproducteurs de race pure et l'octroi d'une aide financière aux sociétés d'agriculture, aux organismes de commercialisation et aux comités organisateurs de foires agricoles. Il y existe un service d'inspection des produits avicoles, des légumes et des bleuets. On encourage la culture de ce fruit en incendiant les terrains qui y sont propices et en améliorant les routes et les sentiers qui conduisent à ces endroits.

L'élevage reçoit tout l'encouragement possible. Grâce à l'état satisfaisant des marchés, à l'aide fournie par le ministère et aux prêts consentis en vertu de la loi provinciale sur les prêts pour les améliorations agricoles, la production de viande de volaille et de bœuf a pris de l'expansion. Le vétérinaire provincial et son personnel surveillent l'application du programme d'hygiène vétérinaire et du programme fédéral-provincial d'extirpation de la tuberculose bovine.

La Division de l'agriculture se joint au ministère de l'Éducation pour favoriser l'essor du mouvement des Cercles 4-H dans la province et consent à se charger de tout projet relatif à l'agriculture.

**Ile-du-Prince-Édouard.**—Le programme d'action du ministère de l'Agriculture s'explique par son personnel qui comprend, outre le ministre et le sous-ministre, un surintendant de l'industrie laitière, trois essayeurs-contrôleurs, trois propagandistes de l'amélioration des troupeaux laitiers, un directeur des services vétérinaires et dix vétérinaires praticiens

\* Renseignements fournis par les autorités des diverses provinces.